

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية و التجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :
MA 25144 A1

(51) Cl. internationale :
E03B 3/03; A01G 25/00

(43) Date de publication :
02.04.2001

(21) N° Dépôt :
26006

(22) Date de Dépôt :
21.06.2000

(71) Demandeur(s) :
TOULFI HASSAN, CITE DJEMAA DB LAHJAR RUE 50 N° 681 CASABLANCA 14003 (MA)

(72) Inventeur(s) :
TOULFI HASSAN

(74) Mandataire :
TOULFI HASSAN

(54) Titre : **SERRE RECOLTANTE DE L'EAU DESTINEE A L'IRRIGATION**

**SERRE RECOLTANTE DE L'EAU DESTINEE A
L'IRRIGATION**

Notre invention s'agit d'un système qui récolte l'eau et le stocke pour
l'irrigation Des terres agricoles

25144
01 AVR 2001

[Signature]

P26086
[Signature]

DESCRIPTION

Notre invention s'agit d'un système qui est capable de récupérer l'eau de pluie et l'emmagasiner.

En effet quand la pluie pleut, le plafond (Fig1 n°1) est caractérisé par la position inclinée s'ouvre et se ferme automatiquement par l'intermédiaire d'un moteur au manuellement à l'aide d'un tendeur Fig1 n°10.

L'eau pluvial passe à travers les tubes jet-d'eau (Fig1 n°7) formés par une matière en plastique, a fin de la faire retourner dans le bassin (Fig1 n°8) fabriqué en déchet de plastique, il stocke l'eau pour l'irrigation goûte à goûte ainsi qu'un ventilateur (Fig1 n°9) caractérisé par des portes du deux côtés la premier s'ouvre par la force réciproque finit par un tournage du ventilateur (Fig1 n°9) qui agit lui même sur une pompe (Fig1 n°9) qui mélange les engrais avec de l'eau et le faire retourner dans la bassin.



REVENDEICATION

- 1) Système constitué d'une terre dont le plafond sert à récupérer l'eau et l'emmagasiner pour des fins d'irrigation de la terre agricole. Ce système contenant un ventilateur servant à actionner une pompe dans le but de mélanger des engrais avec de l'eau et le faire tourner dans le bassin.
- 2) Système Selon la revendication 1 caractérisé par la position inclinée.
- 3) Système suivant la revendication -1- caractérisé en ce qu'il comporte par des barres plastiques rondes (Fig1 n°2).
- 4) Système selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il comporte des charnier (Fig1 n°3) deux millimétrés 20cm de longueur et 7cm de larguer.
- 5) Système suivant la revendication -1- caractérisé en ce qu'il comporte des cadres (Fig1 n°4) : se sont quartes tubes carrés en tours atour du plafond suivant la surface de la terre Agricole.
 - a- Deux tubes carrés ont la langueur suivant la surface de la terre.
 - b- Deux tubes carrés leur longueur est de trois mètres et demi.
- 6) Système selon la revendication 1 constitué d'un cacheur de l'air (Fig1 n°5) : contre l'air et l'irrigation irrégulier de pluie
- 7) Système selon la revendication 1 en ce qu'il comporte d'un jet-d'eau (Fig1n°6) : c'est un tube en plastique qui reçoit l'eau de pluie afin de le faire retourner dans le bassin (Fig1 n°7).



8) Système suivant la revendication 1 en ce qu'il comporte des bassins (fig1 n°7) en nombre de trois bassins stockant l'eau pluviale, ils sont fabriqués par les déchets de plastique.

9) Système suivant la revendication en ce qu'il comporte le ventilateur (Fig1 n°8) : fonctionne avec des fortes des deux côtés la premier s'ouvre par la force du vent et le deuxième se ferme, et ce mouvement réciproque finit par un tournage du ventilateur qui peut avoir une puissance plus de 50% que les ventilateurs actuels dans le but de marcher la pompe de l'eau.

10) Système suivant la revendication 1 en ce qu'il comporte la poupe Fig1 n°9 grâce à la force qui dépasse les pompes actuelles de 50%.

Dans le but de mélanger les engrais avec de l'eau ou bassin ainsi que l'eau restera disponible pour l'irrigation.

11) Système selon la revendication 1 en ce qu'il comporte tendeur (Fig1 n°10) avec une force électrique ou manuellement avec manivelle (Fig1 n°11) où on peut avoir l'ouverture ou la fermeture du plafond



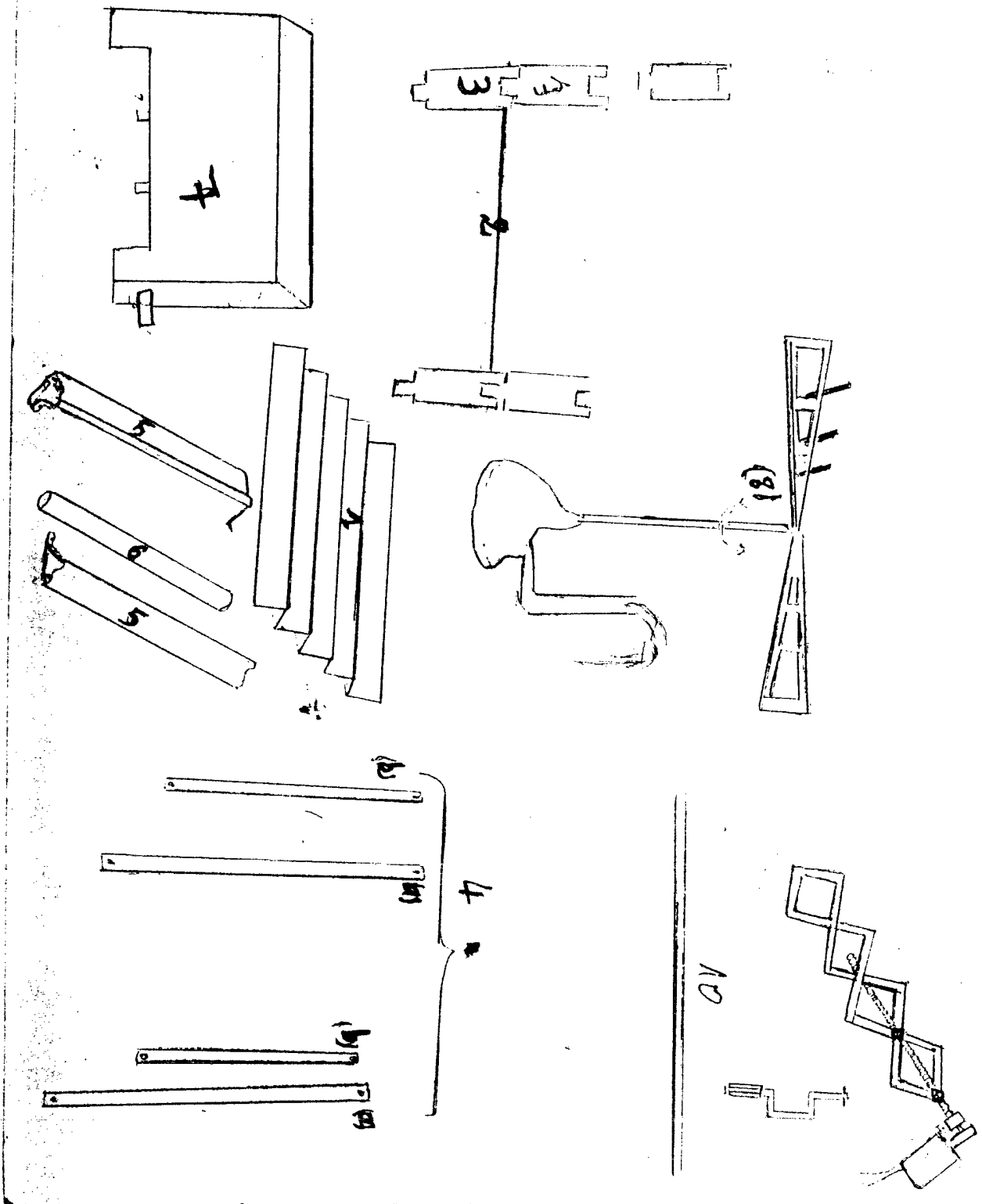


Fig: 1

~~471~~

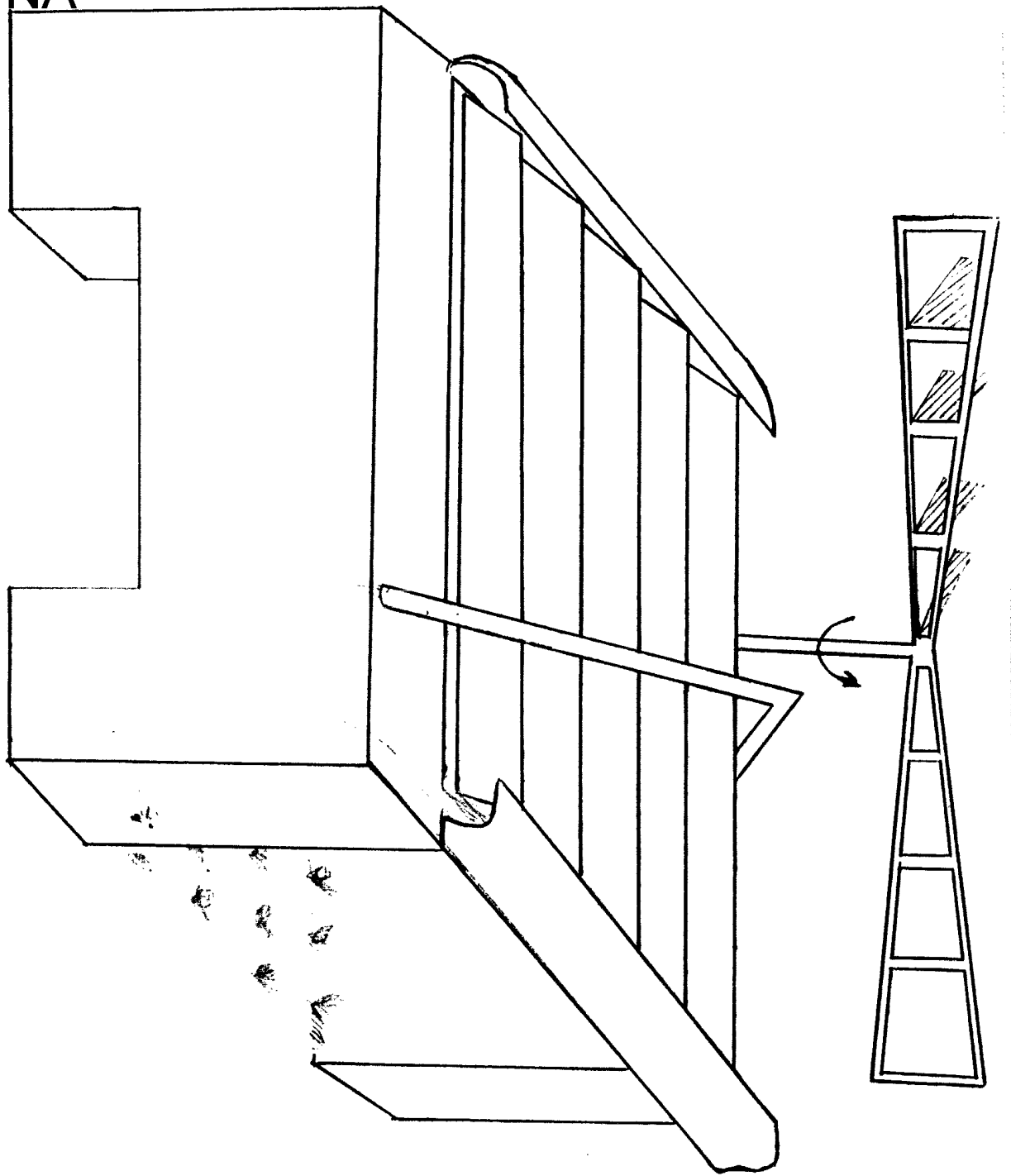


Fig. 2